



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 février 2025

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1 Représentations
 - 2.2 Courriers
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1 Communications
 - 3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4 Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1 Rapport de la Commission Equipements public du 10 février 2025, concernant les revêtements des terrains de football du Centre Sportif du Blanché.
 - 4.2 Rapport d'information de la Commission Transition, démocratie du 28 janvier 2025, forum citoyen.
 - 4.3 Rapport d'information de la Commission conjointe Finances et Cohésion sociale du 3 février 2025, présentation de l'avancée du projet d'ouverture de la nouvelle crèche au chemin du Pavillon.
- 5 Projet de délibération**
 - 5.1 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné au nouveau revêtement du terrain de football synthétique « A » du Centre Sportif du Blanché.
- 6 Propositions du Conseil administratif**
- 7 Grands travaux**
- 8 Motions : néant**
- 9 Résolutions : néant**
- 10 Questions des Conseillers municipaux**
- 11 Propositions des Conseillers municipaux**
 - 11.1 Autres propositions
- 12 Communications et divers**
 - 12.1 Agenda
 - 12.2 Autres communications / Remarques

Personnes présentes :

Mmes et MM. - Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS) - Claude BAECHLER (GAG) - Gérard BISE (VERTS) - Alessia CAVALIERI (CENTRE) - Jean-Claude CUDRE (PLR) - Regula ECKERT (VERTS) - Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) - Peta GIROD (CENTRE) - Patrick HULLIGER (INDEPENDANT) - Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) - Eliane MICHAUD ANSERMET (INDEPENDANTE) - Corinne MONNIER (GAG) – Marc PASCHE (PLR) - Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Eric PORTIER (GAG) - Antonio PRIETO (VERTS) - Angelica PRUNCU CUTILE, Vice-Présidente (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann

PROJET PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2025

SIMETH, Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) - Carole STUDER (VERTS) – Valérie TISSOT-BUCHOUX, Secrétaire (PLR) - Oana TOPOR-POP (VERTS)

Assistent à la séance :

M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative
M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil Municipal

Excusé :

M. Saïd BOUCHAREB (INDEPENDANT)

Le Président ouvre la séance à 20h00 et informe qu'il y aura un huis-clos en fin de séance. De plus il demande le changement de l'intitulé du rapport 4.1 comme suit :

- 4.1 Rapport de la Commission Equipements public **des 21 janvier** et 10 février 2025, concernant les revêtements des terrains de football du Centre Sportif du Blanché

De plus il demande la suppression du rapport 4.2 qui n'est pas un rapport d'information et qui devrait donc être suivi d'une délibération, laquelle n'est pas à l'ordre du jour.

Le Président fait voter ces changements.

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Le Président demande au public s'il a des questions.

Les questions du public sont notées par la Secrétaire et seront reprises au point 10.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025

Le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 27 janvier 2025.

Mme CAVALIERI demande d'enlever la dernière phrase de la Motion en page 9 qui est une coquille.

Mme MAMIN TISSOT mentionne qu'en page 4 il y a une contradiction dans les dires de M. POMATTO, en effet il est écrit que les travaux sont estimés à CHF 18Mio, or par la suite il est mentionné que le coût des travaux n'est pas connu, elle demande donc à rectifier cette phrase.

M. POMATTO donne son accord pour effectuer ce changement, toutefois il ajoute que le coût des travaux est estimé à CHF 18 Mio, toutefois il faut tenir en compte dans le crédit d'étude qu'une marge de 20% à 25% doit être considérée.

Le Président fait voter le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025.

Celui-ci est approuvé par 23 "oui", 0 "non", 2 abstentions.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Représentations :

Le Bureau a représenté le Conseil Municipal aux événements suivants :

- Vernissage Eclats Espoir
- Rapports techniques des sapeurs-pompiers
- Soirée Genie Lem
- Séance du Groupement législatifs de la rive droite (GLRD) du 6 février 2025, le rapport sera lu lors de la prochaine plénière
- Promotions citoyennes du 12 février 2025

2.2 Courriers :

- Compagnie Donsem

Le Bureau propose de renvoyer ce courrier au Conseil administratif pour traitement.

Le Président passe au vote.

Cette proposition est acceptée par 24 « oui », 0 « non », 1 abstention.

- M. Philippe Borgeaud, citoyen du Grand-Saconnex, concernant la scolarisation des enfants d'émigrés.

Le Bureau propose d'envoyer un accusé de réception de la part du Conseil municipal à M. Borgeaud et de renvoyer ce courrier au Conseil administratif pour traitement.

Le Président passe au vote.

Cette proposition est acceptée par 23 « oui », 1 « non », 1 abstention.

3. Communications du Conseil administratif

3.1. Communications

M. JIMAJA rappelle que la procédure d'approbation des plans (PAP) a abouti. Il annonce que le Fonds de la transition écologique, qui a été voté, est entré en force le 12 février 2025, date de fin du délai référendaire. De plus, concernant le ré audit du label « Cité de l'énergie » la commune a obtenu un soutien du Canton à hauteur de CHF 5'000.-.

Mme PORTIER notifie qu'il n'y a pas encore eu de réponse suite à la résolution déposée le 17 juin 2024 concernant l'espace de récupération à la déchetterie des Chânats (ESREC) ; toutefois un espace y est d'ores et déjà dédié (photos en annexe).

M. POMATTO communique que la Motion du 7 octobre 2024 « Français en été » a été validée. Des cours de français prendront place l'été prochain au Parc Sarasin du 14 au 25 juillet et du 4 au 15 août 2025. Chaque cours durera environ de 1h30 à 2h00. Ces cours seront proposés en matinée, les dates retenues ont été fixées en concordance avec d'autres communes de la rive droite. M. POMATTO ajoute qu'une démarche pour un accueil des enfants sera mis en place ; c'est le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté, par le biais du Canton, qui participe en général à environ deux tiers des prestations suivantes : frais d'enseignement/ gardiennage des enfants / communication. Toutefois la coordination et la recherche des prestataires est sous la responsabilité de la commune.

3.2 Suspens du Conseil municipal

Mme PERROTIN DURET n'est pas satisfaite de la réponse obtenue suite à sa proposition d'installer des éclairages bleus dans tous les WC publics de la commune, car il semblerait qu'uniquement les toilettes publiques de la Place Carantec en seraient dotées, ce qui selon Mme PERROTIN DURET ne fait que reporter le problème. Elle demande donc que toutes les toilettes publiques de la commune soient équipées de lumière bleues.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport de la Commission Equipements public des 21 janvier et 10 février 2025, concernant les revêtements des terrains de football du Centre Sportif du Blanché

Le Président demande à M. PONCET de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. CUDRE demande qu'une indication concernant la réfection totale du stade soit ajoutée dans le rapport.

M. BAECHLER demande en quelle année l'actuel gazon a été posé, et souhaite savoir s'il y a une certification et un temps de viabilité de ce gazon synthétique.

Mme PORTIER répond que le gazon actuel a été posé il y environ 8 ans ; elle confirme que la durée de vie est estimée entre 10 et 12 ans. Toutefois il y a aussi l'usure due aux heures d'utilisation qui elles ont largement dépassé l'estimation de durée de vie. Mme PORTIER ajoute qu'une croûte s'est formée

sur le terrain, empêchant l'écoulement de l'eau. Actuellement le gazon a perdu la moitié de son épaisseur, passant de 1 cm au lieu des 2 cm initialement requis.

Mme MICHAUD ANSERMET relate que ce gazon n'a pas tenu ses promesses dans sa durabilité qui était de 12 à 15 ans lorsqu'il avait été voté et, regrette qu'il n'y a aucune garantie.

Mme PORTIER indique que la garantie de 10 ans ne peut intervenir dans ce cas, car les heures d'utilisation projetées ont été dépassées. Dans le nouvel appel d'offres l'augmentation du temps d'utilisation a été pris en considération.

Mme MAMIN-TISSOT souhaite comprendre comment cette rénovation va s'articuler sachant qu'un projet de rénovation totale du Stade du Blanché est en cours. A cet égard elle souhaite connaître la chronologie des travaux.

Le Président avise Mme MAMIN –TISSOT qu'il n'est pas question de refaire la Commission ce soir, il lui suggère d'obtenir les retours des commissaires de cette commission, membres de son parti.

Mme PORTIER précise que des discussions à ce sujet ont été faite en commission. Pour l'instant une réponse de la part de l'architecte est attendue. Il est clair que si le terrain A doit être touché lors de la rénovation totale du Centre Sportif du Blanché, le nouveau revêtement sera reporté à plus tard. Cependant si ce n'est pas le cas, la commande du matériel pourra se faire mi-avril et les travaux débuter en juin et se terminer fin août 2025.

Mme GIROD informe qu'elle a voté contre la rénovation du terrain A et attire l'attention sur le fait que la qualité du produit choisi n'est pas reconnue.

Mme TISSOT-BUCHOUX demande si l'ancien contrat stipule également la durée d'utilisation en heures.

Mme PORTIER confirme qu'en effet le contrat stipule le nombre d'année et / ou d'heures d'utilisation.

Mme MAMIN-TISSOT remercie Mme PORTIER pour ses réponses et déplore que cela ne soit pas stipulé dans le rapport.

Mme MICHAUD ANSERMET propose que le rapport stipule que si le terrain A doit être touché lors de la rénovation totale du Centre Sportif du Blanché, le nouveau revêtement sera reporté à plus tard.

Le Président valide cette proposition.

M. CUDRE demande d'également ajouter un libellé concernant l'option d'une réfection totale du stade.

M. PONCET, Rapporteur, va effectuer ces demandes de modification.

Le Président fait voter le rapport avec les modifications demandées.

Celui-ci est accepté par 22 « oui », 1 « non », 2 abstentions.

4.2 Rapport d'information de la Commission conjointe Finances et Cohésion sociale du 3 février 2025, présentation de l'avancée du projet d'ouverture de la nouvelle crèche au chemin du Pavillon.

Le Président passe la présidence à la Vice-Présidente Mme PRUNCU-CUTILE.

La Vice-Présidente demande à M. SIMETH de lire son rapport, ce dernier n'a rien à ajouter.

La Vice-Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée elle passe au point suivant et redonne la présidence à M. SIMETH.

5. Projets de délibérations

5.1 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné au nouveau revêtement du terrain de football synthétique « A » du Centre Sportif du Blanché

Le Président fait voter l'entrée en matière de la délibération.

Celle-ci est acceptée par 24 « oui », 1 « non », 0 abstention.

Le Président passe la parole à Mme PORTIER qui n'a rien à ajouter mais qui répondra volontiers aux questions.

Le Président ouvre la discussion.

Mme MICHAUD-ANSERMET demande de mentionner au point 4 ou 6 de la délibération que si le terrain A doit être touché par les travaux du Centre Sportif du Blanché, la délibération serait annulée et les travaux de rénovation du terrain A reportés ultérieurement.

Mme PORTIER valide la demande de Mme MICHAUD-ANSERMET si tel est le souhait du Conseil municipal.

Mme GIROD indique qu'elle a refusé le montant de ce crédit, car la commission n'a pas choisi le substrat pour le moment et, que l'étude est toujours en cours. De plus la présentation de M. CAMALEONTE, chef du Service des Parcs, n'a pas été fournie aux commissaires et de surcroît elle n'indiquait aucune comparaison de substrats. Finalement il n'y a aucune information concernant la durabilité du substrat.

M. BAECHLER demande si la délibération ne devrait pas être reportée au vu du manque d'éléments à ce jour.

Mme MONNIER répond à M. BAECHLER que si les travaux doivent commencer, le délai de commande pour le substrat et autres matériaux est d'environ un mois et demi ; dès lors un délai au 15 avril 2025 a été fixé, date à laquelle les architectes seront en mesure de confirmer si le terrain A sera touché ou non par la réfection globale du stade. Mme MONNIER encourage à voter la délibération aujourd'hui afin de gagner du temps pour l'éventuelle mise en route des travaux.

M. BAECHLER remercie Mme MONNIER pour sa réponse.

Le Président fait voter la délibération avec l'ajout demandé. *La délibération n'a pas été lue.*

Celle-ci est acceptée par 21 « oui », 1 « non », 3 abstentions.

6. Propositions du Conseil administratif

M. JIMAJA rappelle aux commissaires de la Commission Aménagement du territoire et mobilité qu'une séance est convoquée le 4 mars prochain.

Mme PORTIER n'a pas de proposition et reviendra au point communications / agenda.

M. POMATTO rappelle qu'une Commission conjointe Finances et Cohésion sociale est convoquée le 10 mars 2025, pour la suite du projet d'aménagement de la crèche de la Susette dont la votation du crédit de la partie financée par le Grand-Saconnex.

7. Grands travaux

M. JIMAJA informe qu'il communiquera à ce sujet lors de la prochaine plénière, après la séance de Commission Aménagement du territoire, mobilité du 4 mars 2025.

8. Motions :

Motions orales

Le Président demande s'il y a des motions orales.

La parole n'étant pas demandée Le Président passe au point suivant.

9. Résolutions : néant

10. Questions des Conseillers municipaux

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire les questions du public.

M. DE JONG : Des habitants de l'Ancienne-Route constatent qu'il y a de plus en plus de circulation sur cette route, est-ce que la Police municipale fait régulièrement des contrôles?

Mme PORTIER indique que des contrôles sont régulièrement faits par la Police municipale, à raison de plusieurs fois par semaine.

M. VEIL : Quand est-ce que nous allons recevoir une réponse à notre lettre du 30 octobre 2024 concernant nos observations au PDCom partiel?

M. VEIL : Est-ce que la population sera consultée et aura la possibilité de faire des observations à l'issue des travaux du groupe de travail PDCOM ?

M. SZABO : Les habitants et associations du Grand-Saconnex ont eu droit à 30 jours, du 30 octobre au 29 novembre 2024, pour prendre connaissance, digérer les 336 pages du PDCOM de la commune et rédiger leurs observations. A ce jour, le 17 février 2025, soit 77 jours plus tard, aucune nouvelle de ces observations, même pas un accusé de réception.

En partant que le PDCOM est bien remanié à la suite des remarques des citoyens et des associations, nous posons les questions suivantes :

- Quand aurons-nous une information sur la suite donnée à nos observations ?

- Jusqu'à quand aura le groupe de travail PDCOM et l'entier du CM pour étudier en détail le document remanié d'environ 340 pages avant de voter ?

M. JIMAJA répond aux questions similaires de Messieurs VEIL et SZABO en confirmant que les observations ont été reçues et sont en traitement par l'administration. Celles-ci ont été soumises au Groupe de travail PDCOM le 10 février dernier. La conclusion sera établie lors de la prochaine séance et des réponses personnalisées seront envoyées. De plus M. JIMAJA informe qu'il n'y aura plus de consultation du PDCOM; celui-ci va être envoyé au Canton pour le contrôle de conformité. Il y aura ensuite une résolution proposée au Conseil municipal, avant ou après la nouvelle législature.

Mme EDELENBOS souhaite savoir si la Commune est en contact avec le centre fédéral d'asile (CFA), qui devrait s'ouvrir l'été prochain, afin de discuter des éventuelles possibilités d'accueillir à l'extérieur les enfants de ce centre, afin de leur offrir une sociabilisation.

M. JIMAJA avise que la Commune a été consultée, toutefois il indique que le centre fédéral d'asile (CFA) répond à des normes Fédérales. Il rappelle que les personnes logées au CFA y sont pour une courte durée. Les enfants seront scolarisés à l'intérieur du CFA encadrés par des enseignants du Département de l'instruction publique (DIP). Une sociabilisation externe est prévue dans la mesure du possible, par des activités sociales et ou culturelles. M. JIMAJA ajoute que des journées portes ouvertes au CFA seront programmées.

M. POMATTO formule que les marches de manœuvre avec le CFA sont relativement étroites voire inexistantes. La commune souhaite en effet organiser des activités externes avec le service Sociale. M. POMATTO ajoute que le temps d'hébergement de ces personnes est relativement court. De plus le dispositif d'internement est très proche du système carcéral.

M. PORTIER demande à nouveau si la commune a des nouvelles à propos de l'étude des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments.

M. BAECHLER constate que le trafic de transit en bas du chemin des Corbillettes, croisement chemins du Jonc et Terroux est de plus en plus dense, or que cette voie est réservée aux riverains autorisés uniquement. Est-ce que la Commune fait des contrôles comme le fait la commune voisine ?

Mme PORTIER répond à M. BAECHLER que des opérations, conjointes ou non avec commune voisine, sont régulièrement déployées.

M. SINTADO souhaite savoir si le Conseil administratif a été informé des récentes agressions violentes qu'ont subies deux dames âgées, dont un cambriolage et un vol de carte bancaire.

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Autres propositions

Mme PRUNCU-CUTILE propose l'organisation d'une soirée d'information sur la cybercriminalité et la cyber sécurité à l'attention des citoyennes et citoyens.

Mme PORTIER informe qu'une séance est déjà en cours de préparation.

Mme PRUNCU-CUTILE propose qu'une nouvelle campagne de sensibilisation disponible sur réseaux sociaux et autres supports médiatiques soit mise en place. Elle propose de des affiches proches des containers et sur les camions de la voirie. Elle déplore l'incivilité constante de certaines personnes, hors la loi, qui jettent des déchets plastiques, mégots de cigarettes etc., polluant ainsi les sols. Elle ajoute que la Commune paye un coût élevé pour ces ramassages.

Mme PRUNCU-CUTILE propose de réitérer une soirée d'information de "L'atelier des Marronniers" qui a eu lieu le 8 février auquel il n'y a pas eu beaucoup de participants. Toutefois il y a eu beaucoup de propositions intéressantes.

M. JIMAJA répond à la dernière proposition de Mme PRUNCU-CUTILE ; il déplore en effet le manque de participation. Toutefois il indique qu'à ce stade les travaux de la concertation seront présentés au Conseil municipal qui pourra se prononcer.

Mme MICHAUD ANSMERMET propose de poser des panneaux "cyclistes tolérés mais piétons prioritaires" aux entrées des parcs de la Commune.

Mme EDELENBOS propose que le Conseil administratif insiste auprès du centre d'asile fédéral (CFA) afin que celui-ci soit le plus ouvert possible.

Mme STUDER propose que le Centre de loisir soit rénové. Elle indique notamment que des fenêtres ne ferment plus ou sont mal isolées avec des infiltrations d'eau, les deux cuisinières vétustes qui ne fonctionnent presque plus, les plombs qui sautent couramment.

M. POMATTO répond qu'une étude est en cours pour effectuer le changement des fenêtres incluant l'école Village. Le coût est estimé à environ CHF 1 Mio. La planification des travaux s'étalerait sur plusieurs périodes estivales. Concernant les cuisinières une confirmation est attendue pour savoir quel type de matériel doit être commandé. Pour les plombs qui sautent, l'électricien est déjà passé mais à ce jour n'a pas pu détecter la cause du problème. Un suivi est en cours.

M. PORTIER propose de revoir la signalétique aux Eco points, en effet les étiquettes actuelles ne sont plus lisibles, de plus elles n'étaient pas adaptées au langage international.

M. STEINER propose que les Eco points soient ouverts quelques heures les dimanches.

Mme CAVALIERI propose qu'il soit ajouté un container pour les bouteilles de lait. A ce jour seules les grandes surfaces offrent ce service de récupération du polyéthylène (PE).

M. PONCET propose de voir ce qui est fait en Suisse alémanique pour la récupération des bouteilles de lait en polyéthylène (PE).

12. Communications et divers

12.1 Agenda des manifestations

Mme PORTIER annonce qu'en vue de la campagne électorale à venir il y aura un stand les samedis 1^{er} et 15 mars ouvert de 9h00 à 13h00 qui se situera en face de la Migros au Pommier. De plus un débat sera organisé le jeudi 6 mars à la salle des Délices avec les candidats à l'élection du Conseil administratif. Finalement Mme PORTIER communique que le jeudi 20 mars 2025 à 19h00 une conférence est organisée par la commune avec le navigateur Alan ROURA, qui viendra nous conter son 3^{ème} Vendée Globe. L'entrée est gratuite mais sur réservation uniquement, par téléphone au 022 920 99 00 ou par écrit à l'adresse email suivante : manifestations@grand-saconnex.ch. Elle ajoute que l'après-midi M. ROURA donnera une conférence aux écoliers de la commune.

12.2 Autres communications / Remarques

Mme CAVALIERI observe que le tunnel des Nations a été fermé trois fois durant les heures de pointes engendrant une déviation de la circulation au Grand-Saconnex et, est étonnée qu'aucune information à ce sujet n'a été transmise.

M. PORTIER ajoute que des tests sont actuellement en cours à savoir que lorsque le tunnel est saturé le feu de circulation passe au rouge.

La parole n'étant plus demandée, Le Président lève la séance publique à 21h19.

Valérie TISSOT-BUCHOUX
La Secrétaire

Yann SIMETH
Le Président

3.1 ANNEXE

Espace de récupération des Chênats (ESREC)



